

PROCEDURE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ORTHOPHONIE VIA L'APPLICATION E-CANDIDAT

CREER UN COMPTE

Nom / Prénom / Adresse mail

Un mail vous est envoyé avec un lien et vos identifiants.

Cliquer sur le lien ou le copier et le coller sur votre navigateur / saisir vos identifiants pour activer votre compte /Vous arrivez sur la page d'accueil de votre dossier.

RENSEIGNER :

1/ Informations personnelles

Numéro INE sinon « suivant »

Civilité / Nom / Prénom / Date de naissance/ ville de naissance / téléphone

2/ Adresse

3/ Baccalauréat

Année d'obtention / Série / Mention / Pays / Département /Commune/ Etablissement

(Pour les candidats élève de terminale saisir 2017 comme année d'obtention et « sans mention » dans la rubrique « mention »).

4/ Candidatures

Nouvelle candidature / Faculté de Médecine / Certificat de capacité Méd Orthophonie / Certificat de capacité d'orthophonie 1ère année.

Vous arrivez sur le récapitulatif de votre candidature :

Cliquer sur le bouton « télécharger mon dossier » en bas à droite de votre écran.

Imprimer le dossier et le renvoyer par la poste accompagné des pièces justificatives ci-dessous en format papier avant le 30/11/2016 le cachet de la poste faisant foi dans une enveloppe grand format (A4):

- 1 Chèque d'un montant de 80 euros libellé à l'ordre de Mr l'Agent Comptable de l'Université de Montpellier
- Photocopie du diplôme du baccalauréat ou du relevé de notes ou titre ou diplôme équivalent si obtenu
- 1 photocopie recto verso de la carte d'identité ou titre de séjour ou visa
- Pour les élèves de terminale un certificat de scolarité de l'année en cours. (Le relevé de notes devra être fourni sous réserve de réussite du baccalauréat)
- Photo d'identité agrafée à l'emplacement réservé

INUTILE DE TELECHARGER LES PIECES JUSTIFICATIVES SOUS FORMAT NUMERIQUE.

LA PROCEDURE DEMATERIALISEE N'EST PAS ACTIVE POUR LE CONCOURS D'ORTHOPHONIE